



## [ assez urgent svp ] defaut de permis

Par **luxb\_2000**, le **08/02/2008** à **00:18**

bonjour a vous voila je me tourne vers vous pour vous posez une question

un ami a été controler roulant sans permis apres un accident leger

je vous raconte l'histoire :

Il a pris la voiture de sa copine alors qu'il n'a pas le permis.

Il a eu un accident avec une voiture accident "leger" en reculant puis en ayant peur il a fais un delit de fuite et lors de se delit de fuite il a percuter un autre vehicule accident "leger" ici aussi pour finalement etre arreter par la police.

il n'a donc pas pu presenter sont permis mais ayant un frere jumeaux il a donner le nom de se frere et son adresse mais lors du controle de l'interieure du vehicule et on trouver sa piece d'identiter il a donc été mis en garde a vus et va etre appeler a se presenter devant le juge le 29 fevrier (d'ou l'urgence d'une reponse )

je souhaitais savoir se qu'il risque et aussi les sirconstance atenuante

- il est athlete de haut niveau
- va bientot avoir un travail
- sa copine est enceinte
- il n'a pas d'antecedent judiciaire

merci de m'aider

Par **Jurigaby**, le **08/02/2008** à **01:05**

Bonjour.

Quelles sont les charges retenues contre lui?

Ont'ils retenus le délit d'usurpation d'identité?

En tout et pour tout, je en pense pas qu'il fera de la prison..

Ceci étant dit, l'assurance ne le couvrira pas pour les accidents qu'il a causé et ça risque de faire chère..

Par **luxb\_2000**, le **08/02/2008** à **12:32**

tres bien je vous remercie de cette première reponse je vais lui demander exactement les charges retenu contre lui et vous tiens au courant !